

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE MAURICE ANDRÉ

L'apprentissage de la musique est un axe important de la politique culturelle et éducative menée au sein d'Alès Agglomération.

Participer à l'éveil culturel des habitants de l'Agglo, offrir aux enfants des équipements de proximité et un encadrement de qualité, tels sont en effet les objectifs affichés de la Communauté d'Agglomération et rendus concrets grâce à 9 sites dont 8 décentralisées du Conservatoire de musique, 59 enseignants diplômés et un enseignement structuré en différents cycles d'apprentissage. Musique loisirs, musique collective, musique découverte, les pistes sont nombreuses et chacun doit pouvoir au sein des structures existantes trouver les clés du plaisir d'apprendre.

Une école et neuf unités

Le conservatoire Maurice André développe l'enseignement dans dix communes de l'agglomération :

- Conservatoire Maurice André à Alès,
- Association pour l'enseignement musical à Bagard,
- Sites de Saint-Christol-lez-Alès, Saint-Hilaire-de-Brethmas, Vézénobres et Anduze, Rousson, Cendras et La Grand-Combe
- Association Saint-Privadene à Saint-Privat-des-Vieux.

Ces neuf unités regroupent 59 enseignants et 5 musiciens intervenant en milieu scolaire. Tous travaillent sous une direction administrative et pédagogique commune.

Des associations de parents d'élèves animent également l'école et soutiennent des activités complémentaires à l'enseignement (sur Anduze, Alès et la Grand'Combe).

Un enseignement complet

L'enseignement musical du Conservatoire Maurice André est structuré en trois cycles qui peuvent être précédés d'une période d'éveil dès l'âge de 4 ans. En fin de cycle un examen devant un jury valide le passage au niveau supérieur. Il est ensuite possible de poursuivre l'enseignement par un cycle de perfectionnement.

Une section pour les adultes est ouverte dans la mesure des places disponibles. L'enseignement comprend une formation musicale, une formation instrumentale, les pratiques collectives et l'approche culturelle.

La formation musicale

La classe de formation musicale a lieu une fois par semaine. Sa fréquentation est obligatoire pour tous les élèves inscrits dans le cursus de l'enseignement. Les classes comprennent au plus 15 élèves.

- Éveil : 2 ans (à partir de l'âge de 4 ans)
- Initiation : 1 an (à partir de l'âge de 6 ans)
- Cycle I : de 3 à 4 ans
- Cycle II : 4 ans
- Cycle III : 2 ans

La formation instrumentale

- Atelier découverte instrumentale : 1 an (à partir de 6 ans)
- Cycle I : de 3 à 4 ans (à partir de 7 ans)

- Cycle II : de 3 à 4 ans
- Cycle III : 3 ans
- Cycle de perfectionnement : 2 ans

Pratiques collectives

La pratique collective fait partie intégrante de l'enseignement musical, elle est même au cœur du projet pédagogique de l'école. C'est en effet dans la pratique collective que se partage, en grande part, le plaisir de la musique. Elle s'organise avec divers ensembles et orchestres :

- Chœur Opus 4 (à partir de 17 ans)
- Chorale pour enfants (de 7 à 11 ans)
- Maîtrise (de 11 à 16 ans)
- Octet de jazz
- Classe de jazz
- Ensemble vocal Paroles et musiques
- Orchestres à cordes et d'harmonie
- Groupe de Musiques actuelles
- Musique de chambre
- Batucada

Des ateliers sont également ouverts

- Atelier de recherche et de création
- Atelier d'improvisation
- Atelier d'initiation aux techniques d'enregistrement
- Analyse d'œuvres
- Histoire de la musique

L'enseignement proposé par le Conservatoire Maurice André est riche et diversifié, de la musique classique au jazz en passant par les musiques actuelles et contemporaines. Il est accessible à tous, de la pratique amateur à l'accompagnement en vue d'une professionnalisation.

Une large gamme de pratiques ouvertes à tous

Disciplines proposées et lieux d'enseignement

- **Accordéon** : Alès, Anduze, Bagard, Saint Christol les Alès, La Grand-Combe, Rousson
- **Batterie** : Alès, Anduze, Saint-Christol-lez-Alès, Saint-Privat-des-Vieux, Rousson
- **Chant** : Alès, La Grand-Combe
- **Clarinette** : Alès, Anduze
- **Djembé** : Saint-Privat-des-Vieux, Cendras
- **Flûte traversière** : Alès, Anduze, La Grand-Combe

- **Flûte à bec** : Alès
- **Formation musicale** : Alès, Anduze, Bagard, Saint-Christol-lez-Alès, Saint-Hilaire-de-Brethmas, Saint-Privat-des-Vieux, Vézénobres, Rousson, La Grand-Combe, Cendras
- **Guitare** : Alès, Anduze, Bagard, Saint-Christol-lez-Alès, Saint-Privat-des-Vieux, Vézénobres, Cendras, Rousson, La Grand-Combe
- **Guitare basse** : Alès, Rousson, La Grand-Combe
- **Guitare électrique** : Alès, Anduze, Cendras, Saint-Christol-lez-Alès, Saint-Privat-des-Vieux, Rousson, La Grand-Combe
- **Harpe** : Alès, Anduze
- **Hautbois** : Alès
- **Piano** : Alès, Anduze, Bagard, Saint-Christol-lez-Alès, Saint-Hilaire-de-Brethmas, Saint-Privat-des-Vieux, Vézénobres, Cendras, Rousson, La Grand-Combe
- **Piano jazz** : Alès, La Grand-Combe
- **Percussions** : Alès
- **Saxophone** : Alès, Anduze, Rousson, La Grand-Combe
- **Trombone** : Alès, La Grand-Combe
- **Trompette** : Alès, Anduze, Saint-Christol-lez-Alès, La Grand-Combe, Rousson
- **Tuba** : Alès
- **Violoncelle** : Alès
- **Violon – Violon Alto** : Alès, Anduze, Bagard, Saint-Christol-lez-Alès, Rousson

Interventions en milieu scolaire

Cinq musiciens intervenant pour le milieu scolaire peuvent accompagner les projets pédagogiques des écoles élémentaires de la Communauté d'Agglomération, qui intègrent une relation à la musique. Pour cela, les projets doivent préalablement recevoir l'agrément de l'inspection académique.

Plus d'informations

Conservatoire de musique Maurice André

15 quai Boissier de Sauvages – BP 345

30100 Alès

Téléphone

04 66 92 20 80

Courriel

accueil.musique@alesagglo.fr

Les sites de l'Agglo

Site d'Anduze

4 Route d'Anduze à Alès, 30140 Anduze

Téléphone

04 66 24 41 20



Site de Saint-Christol-les-Alès

Chemin de Cabot,
30380 Saint-Christol-les-Alès

Téléphone

04 66 60 62 99

Site de La Grand-Combe

37 Rue Anatole France, 30110 La Grand-Combe

Téléphone

04 66 34 45 03